

VIENNE | VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

L'Agglo et la CAF renouvellent leur convention



Élus et représentants de la Caisse d'allocations familiales ont signé la nouvelle Convention territoriale globale. Photo Vienne Condrieu AggloMération

Vienne Condrieu AggloMération vient d'officialiser la signature de la Convention territoriale globale 2026/2030 avec la Caisse d'allocations familiales de l'Isère, les 30 communes du territoire et les Départements de l'Isère et du Rhône.

Vienne Condrieu AggloMération, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Isère, les 30 communes du territoire et les Départements de l'Isère et du Rhône, vient d'officialiser la signature de la Convention territoriale globale 2026/2030.

Ce dispositif vise à renforcer les services aux familles autour de deux thématiques majeures : petite enfance et enfance-jeunesse. Il s'agit d'une convention cadre qui traduit un projet de territoire au service des familles. Elle s'appuie sur un engagement technique et financier : 8 M€ mobilisés en 2024 par la CAF de l'Isère, dont plus de 2 M€ de bonus, pour soutenir les équipements et actions locales ; 82 équipements co-financés, répartis sur 30 communes et 8 bassins de vie, pour accueillir les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. Les objectifs prioritaires sont : adapter et optimiser l'offre d'accueil collectif en lien avec les dynamiques démographiques, garantir la qualité de l'accueil et accompagner les familles dans leurs parcours de vie, renforcer l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour les enfants et les jeunes, favoriser la réussite scolaire, l'insertion professionnelle et la mobilité des jeunes.

13 945 familles sont concernées sur le territoire selon l'Institut national de la statistique et des études économiques.